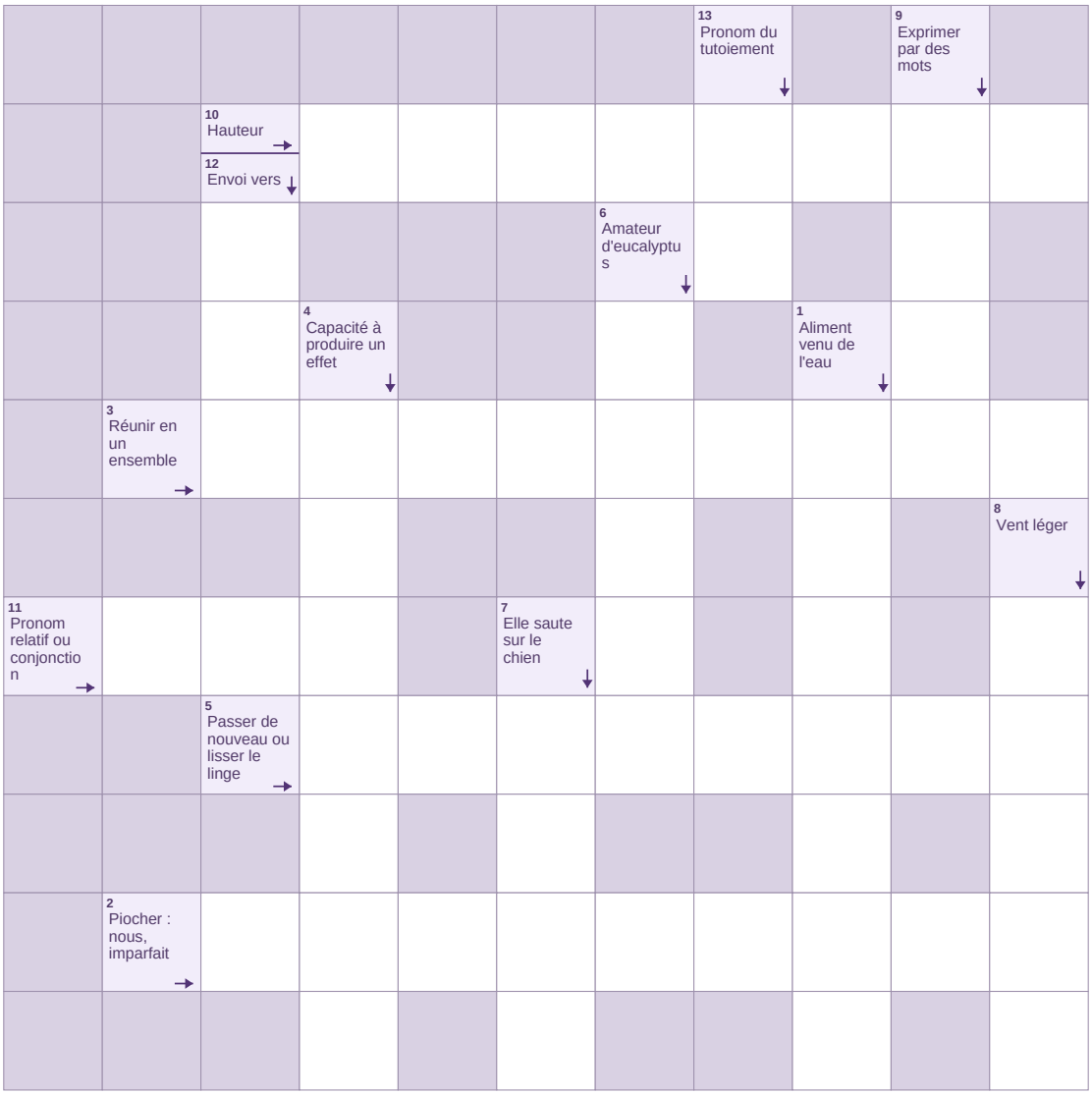
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e005186 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. V · Animal aquatique à branchies, dont plusieurs espèces sont consommées. (7 lettres)

2. H · Conjuguez « piocher » (creuser avec un outil pointu) avec « nous » au imparfait de l'indicatif. (9 lettres)

3. H · Réunir en un ensemble. (9 lettres)

4. V · Grandeur qui intervient dans les transformations physiques. (7 lettres)

5. H · Passer de nouveau ou lisser le linge. (8 lettres)

6. V · Marsupial australien qui se nourrit surtout de feuilles d'eucalyptus. (5 lettres)

7. V · Petit insecte parasite capable de sauter. (4 lettres)

8. V · Vent de faible intensité. (5 lettres)

9. V · Communiquer oralement ou par écrit. (4 lettres)

10. H · Élévation d'un lieu par rapport à un niveau de référence. (8 lettres)

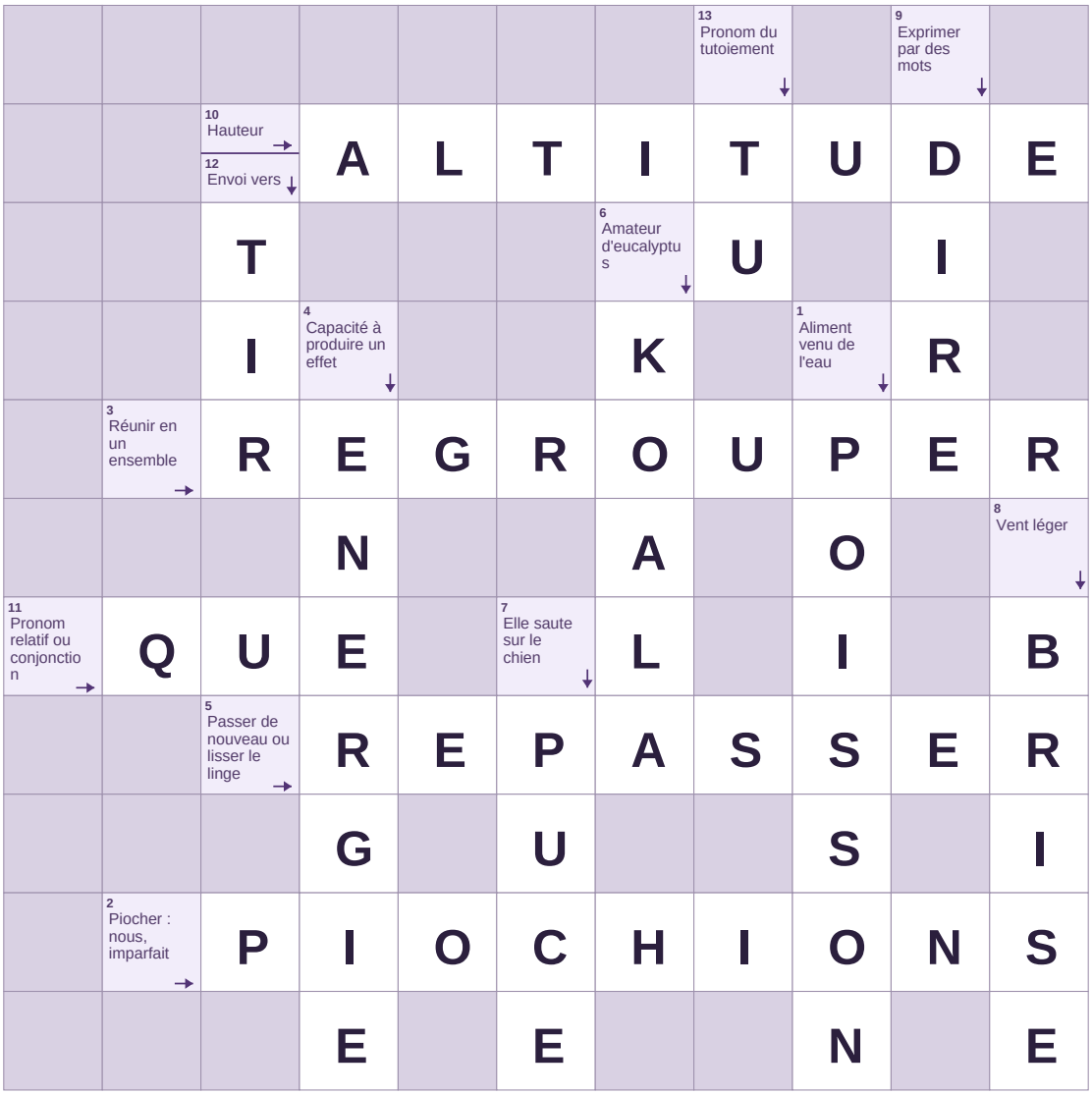
11. H · Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée. (3 lettres)

12. V · Action de propulser la balle ou le ballon vers un but. (3 lettres)

13. V · Pronom personnel de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e005186 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. V · poisson — Animal aquatique à branchies, dont plusieurs espèces sont consommées.

2. H · piochions — Conjuguez « piocher » (creuser avec un outil pointu) avec « nous » au imparfait de l'indicatif.

3. H · regrouper — Réunir en un ensemble.

4. V · énergie — Grandeur qui intervient dans les transformations physiques.

5. H · repasser — Passer de nouveau ou lisser le linge.

6. V · koala — Marsupial australien qui se nourrit surtout de feuilles d'eucalyptus.

7. V · puce — Petit insecte parasite capable de sauter.

8. V · brise — Vent de faible intensité.

9. V · dire — Communiquer oralement ou par écrit.

10. H · altitude — Élévation d'un lieu par rapport à un niveau de référence.

11. H · que — Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée.

12. V · tir — Action de propulser la balle ou le ballon vers un but.

13. V · tu — Pronom personnel de la deuxième personne du singulier.